

Acte de décès de LECOINTRE Adrien Alexandre [122].

Du vingt-septième jour du mois d'octobre l'an mil huit cent quarante-deux, à trois heures d'après-midi, acte de décès de LECOINTRE Adrien Alexandre, décédé aujourd'hui à huit heures du matin, dans sa maison à Thérouldeville, né à Saint Martin aux Buneaux le quatorze avril l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, journalier, demeurant audit Thérouldeville, fils de feu LECOINTRE Louis et de feu LUCAT Madeleine, marié à feu COTARD Marie Pélagie le treize octobre mil huit cent dix-huit, sur la déclaration à nous faite par VERDIERE Charles Alexandre, instituteur, âgé de trente-six ans, voisin du défunt, et par JONQUAY Pierre, cafetier, âgé de cinquante-deux ans, aussi voisin du défunt, tous deux de cette commune lesquels ont signé après lecture faite le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous, maire de la commune susdite remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.